

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

À METTRE DANS VOTRE AGENDA

**CONTE MUSICAL
MA PETITE BOULE D'AMOUR**

**MARDI 16 MAI 2023
À 18H30 À LA SALLE MUNICIPALE
POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS
ET LEURS FAMILLES**

**CETTE ACTIVITÉ EST ORGANISÉE PAR
LE RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT**



LA MOULE ZÉBRÉE,
NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.



Nous désirons faire une rencontre d'information au sujet de la moule zébrée, à la salle municipale lundi le 5 juin 2023 en soirée.

Svp bien vouloir confirmer votre intérêt par courriel au : sec-adm@saintlouisduhaha.com ou 418-854-2260 poste 1.

CAMP DE JOUR

Une soirée d'information et période d'inscription aura lieu mercredi 10 mai prochain à 19h au Centre des loisirs. Plus d'informations à l'intérieur du journal.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 1^{er} mai 2023

PROJET ORDRE DU JOUR À 20 H

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des procès-verbaux :**
 - 4.1 **Réunion ordinaire du 3 avril 2023**
 - 4.2 **Réunion extraordinaire du 12 avril 2023**
- 5- **Suivi des dossiers :**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés :**
- 7- **Correspondance :**
- 8- **Affaires Financières :**
 - 8.1 **Résolution Pour Accepter Le Renouvellement Du Bail Pour La Bibliothèque**
 - 8.2 **Résolution Pour Accepter Le Rapport Financier 2022 De La RIDT**
 - 8.3 **Avis de motion et dépôt de règlement numéro 436 modifiant le règlement 417 établissant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats**
 - 8.4 **Demande de révision des programmes d'aide financière du ministère des Affaires municipales, et de l'Habitation (MAMH) et du ministère des Transport et de la Mobilité Durable (MTMD) du Québec – Appui**
 - 8.5 **Demande citoyenne : taxes vidange 2023`**
- 9- **Greffe Et Organisation :**
 - 9.1 **Autorisation d'entériner le forfait de téléphonie cellulaire ;**
 - 9.2 **Décision concernant le congrès de la ADMQ**
 - 9.3 **Avis d'adhésion carte de membre pour la Fondation de la santé du Témiscouata**
 - 9.4 **Engagement d'un nouveau gérant au lac dôle**
 - 9.5 **Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités en vertu de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**
 - 9.6 **Autorisation de signatures à la Caisse Desjardins du Témiscouata pour le Lac Dôle**
 - 9.7 **Autorisation d'assister à la formation intitulée « accessible ou non » offert par ADMQ**
- 10- **Sécurité publique :**
 - 10.1 **Avis de motion et dépôt de règlement numéro 437 relatif aux feux à ciel ouvert**
 - 10.2 **Résolution pour engager trois nouveaux pompiers**
 - 10.3 **Acceptation soumission pour nettoyage et cirage des véhicules incendie pour 150^{ième}**

- 11- Travaux publics :
 - 11.1 Résolution Concernant deux Soumissions Pour L'achat D'abat-Poussière
 - 11.2 Autorisation d'ajuster rétroactivement le salaire d'un employé
 - 11.3 Autorisation de salaire d'un employé
 - 11.4 Autorisation à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée
 - 11.5 Résolution pour permission de voirie et accès au réseau du ministère des transports
 - 11.6 Soumission – Achats de fleurs
 - 11.7 Achat outillage au garage municipal
 - 11.8 Rechargement de gravier dans les rangs de la municipalité
- 12- Urbanisme :
 - 12.1 Adoption du Règlement 428 modifiant le Règlement de zonage R-373 et ses amendements
 - 12.2 Adoption du Règlement 430 modifiant le Règlement de zonage R-373 et ses amendements
 - 12.3 Adoption du Règlement 434 modifiant le Règlement de zonage R-373 et ses amendements
 - 12.4 Adoption du Règlement 431 modifiant le Plan d'urbanisme R-372 et ses amendements
 - 12.5 Adoption du Règlement 435 modifiant le Règlement de zonage R-373 et ses amendements
 - 12.6 Adoption du Règlement 432 concernant la démolition des immeubles sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha!-Ha!
 - 12.7 Demande de dérogation mineure-Jean-François Morin
 - 12.8 Demande de dérogation mineure - Pascal Dubé
 - 12.9 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 438 CONCERNANT LES NUISANCES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION DES MOULES ZÉBRÉES ET AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)
 - 12.10 Nomination du comité du CCU
- 13- Loisirs, cultures et vie communautaires :
 - 13.1 Demande de gratuité de la salle municipale
 - 13.2 Entériner la décision accepter une soumission pour la location de toilettes pour 150^{ième}
 - 13.3 Entériner la décision d'accepter une soumission pour engager des agents de sécurités pour 150^{ième}
 - 13.4 Autorisation de réparer l'aire de jeux au parc de la rue Caron
 - 13.5 Autorisation d'installer des filets pour sécuriser le terrain de balle
 - 13.6 Autorisation de signer protocole d'entente pour Programme d'infrastructures municipalité amis aînés
 - 13.7 Emprunt de deux sections de gradins
- 14- Affaires diverses :
 - Sandra Nault déneigement vieux chemin
 - Côte à Ti-Phonse
- 15- Périodes de questions :
- 16- Levée de l'assemblée :

Infos de votre mairesse

Bon mois de la fête des mères à vous!

Qu'elle soit près ou loin de vous. Qu'elle soit ici-bas ou dans haut delà, le souvenir d'une mère, pour la plupart d'entre nous, est celui du réconfort, du bien-être et de la bienveillance. Un être qui est une référence dans tout ou presque. Celle qui désamorce bien des tempêtes. Celle qui nous reçoit avec le sourire car elle nous a mitonnée notre plat favori. Celle qui s'inquiètera toujours pour nous...

Le mois de Mai est aussi le mois de la sécurité incendie. Je tiens à remercier chacun de nos pompiers volontaires d'être fidèle au poste lorsque l'appel se fait entendre. Votre dévouement est incalculable! Merci beaucoup!

Avec la fonte des neiges, notre village reprend vie. Nos employés aux travaux publics s'activent à lui refaire une beauté et surtout, cette année, en prévision du 150^e. Balai, réparation de toutes sortes, nos hommes de voirie sont assidus à la tâche. Je vous mets au défi chères citoyens, de fleurir vos parterres autant que nos fleurirons notre beau village.

En terminant, j'aimerais finir mon mot du maire sur une touche personnel. J'aimerais souhaiter une bonne fête des mères à des femmes d'exception. A Carole Leclerc, ma mère. A Pierrette Gagné Larochelle, ma belle-mère ainsi qu'à Nicole Nadon Pouliot. Merci de m'accepter parfaitement imparfaite!

Votre mairesse,
Mélissa Lord

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé lundi 22 mai en raison du congé de la journée nationale des patriotes. Le bureau sera ouvert le mardi 23 mai 2023 dès 9h.

MESSAGES IMPORTANT

FEU À CIEL OUVERT

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Afin d'assurer la sécurité de tous, un avis de motion relative aux feux à ciel ouvert sera donné le 1^{er} mai 2023. Ainsi, aucun permis ne sera émis pour le brûlage de branches et il sera interdit de tout feu sans pare-étincelle.

Vous pouvez disposer de vos branches en tout temps au dépôt prévu au garage municipal au 174 rue Raymond, gratuitement.

Merci de votre collaboration.

Marie-Josée Corbin
Directrice générale

RÈGLEMENT SUR LES CHIENS

Nous désirons vous rappeler que les **chiens** ne sont pas admis dans les lieux publics de la municipalité s'ils ne sont pas tenus en laisse selon un règlement municipal. Cela comprend les parcs, l'intérieur de la patinoire, le terrain de balle, le terrain de tennis et la piste de BMX.

De plus, pour le bien de nos concitoyens qui utilisent ces endroits, nous vous invitons à ramasser tous les petits cadeaux que ceux-ci peuvent laisser derrière.

INSTALLATION DES BOLLARDS DE PROTECTION

D'ici quelques semaines, la municipalité installera les bollards de protection sur la rue Commerciale en face de l'École Georges-Gauvin pour toute la durée de la saison estivale. L'installation des bollards assure la sécurité des piétons, le contrôle de la circulation et la protection de cet espace.

Merci de votre collaboration et de respecter la sécurité des piétons !

RAPPEL ABRI D'HIVER

La date limite pour enlever votre abri d'hiver (auto) est le 1^{er} mai 2023



MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Lors de la distribution de petits arbres, nous invitons les nouveaux propriétaires qui sont venus s'installer à Saint-Louis-du-Ha! Ha! entre juin 2022 à avril 2023 à venir se procurer des petits plants. Nous vous demandons de communiquer avec Diane Bossé au 418-854-2260 poste 2 pour vous inscrire. Vous avez jusqu'au 17 mai pour vous inscrire.

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 11 mai à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

Depuis le mois de juillet 2022 à aujourd'hui, les Chevaliers de Colomb ont remis la somme de 1 446.00\$ en dons et en commandites à plusieurs organismes de la région. Merci pour votre générosité.

Bienvenue à tous les membres !

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 8 mai à 13h30 à la salle municipale.

EXPOSITION ANNUELLE

Mercredi 17 mai à compter de 14h jusqu'à 19h à la salle municipale aura lieu l'exposition annuelle du Cercle des Fermières. Venez rencontrer plusieurs exposants autant dans le tissage, le tricot, la couture, la peinture, etc.

Ce sera suivi à 19h15 d'un bingo où les profits seront versés au programme Olo (un organisme qui fournit une aide alimentaire aux femmes enceintes avec un faible revenu) qu'à d'autres œuvres caritatives à déterminer.

Venez voir tout le beau travail de nos fermières et participer à notre bingo dont les prix seront remis en argent.

Bienvenue à tous et à toutes nos fermières et au plaisir de vous voir.

FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle vous invitent à leur réunion mensuelle, le mercredi 10 mai à 13h30 à la salle municipale.

CAFÉ-RENCONTRE

Le Cercle des Filles d'Isabelle organise un café-rencontre qui aura lieu le mercredi 17 mai à 13h au Centre des loisirs. On vous invite à venir passer un bon moment de discussions avec nous. Pas besoin d'être membre du Cercle des Filles d'Isabelle.

Pour informations, communiquer avec Julienne Brousseau, Régente au 418 854-0983.

Bienvenue à toutes nos membres !

FABRIQUE DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! / VENTE DE GARAGE

La fabrique fera une vente de garage au sous-sol de l'église le 27 mai de 10 h à 15 h. Vous avez besoin pour vos jeunes adultes qui prennent un appartement pour leurs études, nous avons beaucoup d'articles pour la cuisine : vaisselle, verres, tasses, chaudrons, poêlons pas chers, etc.

Comme les temps sont à l'inflation, nous donnons une seconde vie à tous les articles qui nous sont donnés.

Passez le mot et Bienvenue à tous

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 3 mai à 13h30 à la salle municipale aura lieu l'assemblée générale annuelle (AGA). À partir de 11h30, un diner soupe et sandwich est prévu. Le coût est de 10 \$. Réservation obligatoire auprès de Louise au 418 854-3192.

Mardi 9 mai aura lieu le petit déjeuner 50 + à compter de 9h30. Covoiturage et réservation auprès de Louise au 418 854-3192.

Prendre note que mardi 16 mai sera le dernier cours de Vie Active et jeudi 25 mai, il n'y aura pas de cours de Gym Cerveau en raison de la sortie à l'extérieur qui est prévue mercredi 24 mai.

PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023

Mercredi 10 mai à 19h00 au Centre des loisirs aura lieu une soirée d'informations suivie de la période d'inscription pour le camp de jour. Après cette date, vous devrez vous présenter au bureau municipal sur les heures de bureau pour venir chercher les formulaires. Il pourrait y avoir une liste d'attente au niveau des groupes d'âge.

Cette année, nous devons limiter le nombre de jeunes en raison du manque de personnel. Les groupes seront les 5-6 et 7 ans pour un maximum de 20 jeunes et 8-9 et 10 ans pour un maximum de 25 jeunes. Les enfants de 5 ans doivent avoir 5 ans avant le 30 juin 2023.

Nous allons prioriser les enfants qui demeurent à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Pour ce qui est de la tarification au niveau du service de garde, le coût va inclure les 7 semaines comme pour le camp de jour.

Le camp de jour de Saint-Louis-du-Ha! Ha! débutera le lundi 26 juin et prendra fin le jeudi 10 août 2023 pour une période de 7 semaines.

Les heures d'ouverture seront pour le service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h15 et pour le camp de jour de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

D'ici l'ouverture du camp de jour, nous espérons trouver du personnel de plus et si c'est le cas, nous allons revoir nos ratios et possibilités que les groupes d'âge changent. Nous informerons les parents, dont les enfants qui vont être sur la liste d'attendre.

Vous allez recevoir un courriel par le biais de l'école Georges-Gauvin à partir du 3 mai avec toutes les informations et tarifications. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Diane Bossé au 418 854-2260 poste 2.

Nous sommes désolés de cette situation et merci de votre compréhension.

OUVERTURE DES PARCS ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ESTIVALES

D'ici la fin du mois de mai, les deux parcs et infrastructures sportives vont être accessibles. Les employés de la municipalité vont débuter l'entretien et installation du matériel bientôt.

D'ici là, nous vous demandons votre collaboration et votre compréhension. Certaines infrastructures vont demander des améliorations pendant cette période, nous vous demandons d'être vigilants.



ACTIVITÉS DUCHESSE DES POMPIERS

RAPPEL SOUPER PIZZA / SPAGHETTI ET SOIRÉE MUSICALE

Vous avez jusqu'au lundi 1^{er} mai pour vous procurer vos billets pour le souper pizza / spaghetti qui aura lieu vendredi 5 mai à compter de 18h30 au gymnase de l'école Georges-Gauvin. Vous devez contacter Amélie Bossé au 581 337- 8834. Des billets sont en vente aussi à la Cantine Choupi.

Coût du billet incluant le souper et la soirée :

12 ans et plus : 25 \$ / personne

Enfants (5 à 12 ans) : 15 \$ /personne

Enfants 5 ans et moins : gratuit



Aucun billet pour le souper ne sera vendu à la porte la journée du 5 mai.

Soirée musicale seulement avec le chansonnier Sébastien Laplante : 10 \$ / personne

Lors de la soirée musicale, il y aura le tirage du crédit voyage organisé par le Service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANNETTES

SAMEDI 6 MAI

La duchesse des pompiers passera dans les rues de la municipalité pour recueillir vos cannettes et bouteilles entre 9h30 jusqu'à 15h. Si vous prévoyez être absent lors de cette journée, vous avez juste à laisser votre sac sur votre galerie sinon, vous pouvez venir les laisser en arrière de l'ancienne caserne sur la rue Commerciale.



Merci de votre encouragement.

REMERCIEMENTS PONT-PAYANT

La duchesse des pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata remercie tous ceux et celles qui ont donnés généreusement lors du pont payant qui a eu lieu le samedi 8 avril dernier.

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Le Service de bénévolat du CISSS du Bas-Saint-Laurent recherches des bénévoles pour accompagner les résidents des CHSLD de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et de Rivière-Bleue dans différentes activités offertes dans notre installation.

Si vous souhaitez devenir bénévole, communiquez avec nous au 1 833 734-0136 ou remplissez notre formulaire en ligne : <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/notre-cisss/devenir-benevole>.

**Être bénévole,
ça donne
des
ailes!**

Suzanne Ross, bénévole
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Partagez votre temps.
Devenez bénévole!

1 833 734-0136
[cisssbsl.com/benevole](https://www.cisssbsl.com/benevole)



VOUS INFORME ...

DATES À RETENIR



COLLECTE DES ENCOMBRANTS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 15 JUIN 2023
au ridt.ca ou par téléphone 1 866 789-RIDT (7438)
UNE SEULE COLLECTE D'ENCOMBRANTS, PRÉVUE AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET 2023
Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Pour s'inscrire :
ridt.ca



PRODUITS COMPOSTABLES ET TARIFICATION

Livr'Avenir (projet de Service Accès Emploi) situé à Témiscouata-sur-le-Lac est maintenant dépositaire des produits compostables, comme la vaisselle et les sacs.

Après utilisation, toutes ces matières compostables peuvent se retrouver directement dans les conteneurs pour matière organique qui servent de points d'apport volontaire dans la MRC.

Alors, si vous organisez, une activité, un tournoi de hockey ou encore un anniversaire... simplifiez-vous la vie tout en évitant d'utiliser du plastique et du styromousse.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à contacter Livr'Avenir au (418) 938-0670.

Pour connaître la liste des produits compostables et leur tarification, visitez le <https://acesemploi.org>



MATIÈRES ORGANIQUES

Les citoyens qui aimeraient avoir un récipient de cuisine, une chaudière, un composteur ou des pièces de rechange, vous devez appeler un bureau municipal au 418 854-2260 pour en faire la demande.

N'hésitez pas à demander gratuitement des équipements supplémentaires pour le compostage ou le stockage pour vos matières organiques.



Composteur Chaudière de 5 gallons Récipient de cuisine Tiges de fixation pour composteur Aérateur

DEUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES ACCESSIBLES

Deux conteneurs spécifiques sont disponibles dans la municipalité si vous souhaitez aller y porter tous vos résidus alimentaires. Ils sont situés au bureau municipal et au garage municipal.



Les citoyens qui ne veulent pas gérer ces matières chez eux pourront aller y déposer leurs résidus verts et leurs branches. **Il est important de noter que ces dépôts ne seront pas des écocentres** et ne doivent pas recevoir d'autres matériaux que les résidus verts compostables, les branches et les résidus domestiques dangereux. Tous les résidus de déchaumage du gazon peuvent aller dans l'enclos des résidus verts, **sans les sacs**.

Voici les deux affiches qui sont installées au dépôt municipal situé en arrière du garage municipal à Saint-Louis-du-Ha! Ha! qui expliquent les résidus domestiques dangereux et les résidus verts / branches acceptées et les matériaux interdits.

DÉPÔT MUNICIPAL

RÉSIDUS VERTS BRANCHES MATÉRIAUX ACCEPTÉS

RÉSIDUS VERTS
Pelouse / Feuille morte
Résidu de fleur et de jardinage
Résidu de déchaumage
Terreau / Terre d'emportage
Copeau de bois naturel
Branch de scie de bois naturel

BRANCHES
Tige d'arbre
Arbuste
Arbre de Noël
Résidu d'élagage
Résidu de taille d'arbre

Les résidus verts seront compostés avant
leur utilisation.

Les branches seront broyées pour être compostées
ou pour servir de combustible.

VIDEZ VOS SACS

Ouvrez et enlevez les sacs.
Utilisez le bac à déchets pour laisser le site propre.
Ne déposez rien en dehors des enclos.

MATÉRIAUX INTERDITS

Reste alimentaire | Papier et carton
Cendre | Litière d'animaux
Déchet domestique | Déchet encombrant
Plaque toxique ou mêlée

Souche
Accessoire décoratif dans les arbres
Matériaux de construction et rénovation
Matériaux de démolition

Conservez ce lieu propre et respectez les consignes de tri
pour assurer la présence à long terme de ce dépôt municipal.
Pour de grandes quantités de matières ou pour tout autre matériau, utilisez un des écocentres.
Ce site est prévu pour de petites quantités provenant de chez les citoyens.

POUR TOUT AUTRE MATÉRIEL, UTILISEZ L'ÉCOCENTRE LE PLUS PRÈS.

écocentre

Accès gratuit et
sans limite
pour tous les
résidents de
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

POUR TOUT AUTRE MATÉRIEL, UTILISEZ L'ÉCOCENTRE LE PLUS PRÈS.

écocentre

Accès gratuit et
sans limite
pour tous les
résidents de
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Merci de votre collaboration!

RIOT

RESEAU MUNICIPAL DES DÉCHETS
DE TEMSCOVIA

Pour plus d'informations, contactez la RIOT - 418 853-2220
www.riid.ca • info@riid.ca

DÉPÔT MUNICIPAL

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX MATÉRIAUX ACCEPTÉS

PEINTURES
Apprêt
Peinture (latex, alkyde, émail ou autre)
Peinture à métal ou antirouille
Peinture aluminium / Vernis, teinture, laque
Aérosol
Produit pour traitement du bois et scellants...

HUILES
Huile pour moteur à essence ou diesel
Huile pour engrenage ou différentiel
Huile pour système de réfrigération
Huile pour système hydraulique
Huile pour transmission ou système de servo-direction
Huile végétale et alimentaire

AUTRES
Produit ménager | Eau de javel
Aérosol divers | Débouche-tuyau
Pile | Loton et parfum

Antigel et essence | Colle
Cire et poli d'auto | Décapant, dissolvant
Nettoyant, diluant | Batterie d'automobile

Pesticide et herbicide | Engrais
Produit pour piscine
Produit chimique | Chasse-moustique

Tous les contenants doivent être étanches, identifiés et de moins de 5 gallons.
Aucun transfert de liquide sur le site.
Utilisez le bac à déchets pour laisser le site propre.
Aucun produit industriel ou commercial accepté.

MATÉRIAUX INTERDITS

Produit explosif ou radioactif
Munition | Feu de Bengale
Médicament | BPC

Contenant de plus de 5 gallons
Contenant non étanche | Contenant non identifié
Produit d'origine commerciale ou industrielle

Conservez ce lieu propre et respectez les consignes de tri
pour assurer la présence à long terme de ce dépôt municipal.

POUR TOUT AUTRE MATÉRIEL, UTILISEZ L'ÉCOCENTRE LE PLUS PRÈS.

écocentre

Accès gratuit et
sans limite
pour tous les
résidents de
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

POUR TOUT AUTRE MATÉRIEL, UTILISEZ L'ÉCOCENTRE LE PLUS PRÈS.

écocentre

Accès gratuit et
sans limite
pour tous les
résidents de
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Merci de votre collaboration!

RIOT

RESEAU MUNICIPAL DES DÉCHETS
DE TEMSCOVIA

Pour plus d'informations, contactez la RIOT - 418 853-2220
www.riid.ca • info@riid.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse	854-2260 poste 4	mairie@saintlouisduhaha.com
Marie-Josée Corbin Directrice générale	854-2260 poste 3	direction@saintlouisduhaha.com
Karen Gagnon Directrice générale adj.	854-2260 poste 1	municipalite@saintlouisduhaha.com
Yves Turcotte, Travaux publics	854-3384	garage@saintlouisduhaha.com 860-7243 (cellulaire)
Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs	854-2260 poste 2.....	loisirs@saintlouisduhaha.com
Sébastien Bérubé, Directeur Incendies	854-2260	directeur-incendie@saintlouisduhaha.com
Lise Beaulieu, Inspectrice régionale	854-2260 poste 9	lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal	854-2260
Garage municipal	854-3384 860-7243 (cell.)
Centre des loisirs.	854-2260 poste 7
Bibliothèque	551-0027
Bureau de poste	854-2539
Fabrique	854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
Mardi	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
Vendredi	FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi	18 h 30 à 20 h
-------------------	----------------

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

MAI 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 ^{er} Séance du conseil municipal à 20h	2 Vie Active à 13h30 salle municipale	3 Club des 50 ans et plus à la salle municipale 11h30 Diner soupe et sandwich AGA à 13h30 Bibliothèque 18h30 à 20h	4 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	5 Souper pizza / spaghetti et soirée musicale au profit de la Duchesse des pompiers à 18h30 au Gymnase de l'école	6 Collecte de bouteilles et de cannettes au profit de la duchesse des pompiers à partir de 9h30
7	8 Réunion Cercle de Fermières à 13h30 à la salle municipale	9 Vie Active à 13h30 salle municipale	10 Réunion Filles d'Isabelle 13h30 salle municipale Bibliothèque 18h30 à 20h 19h Centre des loisirs Soirée d'information et inscription Camp de jour	11 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	12	13
14	15	16 Dernier cours Vie Active à 13h30 salle municipale Conte musical gratuit à 18h30 à la salle municipale pour les enfants de 3 à 6 ans et leurs familles	17 Bibliothèque 18h30 à 20h 13h Café rencontre au Centre des loisirs organisé par les Filles d'Isabelle.	18 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	19	20 Distribution des petits arbres gratuit de 9 h 30 à 11 h en arrière du Centre des loisirs
21	22 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	23 OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL 9h	24 Bibliothèque 18h30 à 20h	25	26	27
28	29	30	31 Bibliothèque 18h30 à 20h			